



Titre Professionnel AGENT DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

Vous cherchez une formation ou un emploi dans lequel vous allez vous challenger

Pourquoi pas les deux ?

Devenez Agent de Maintenance des Bâtiments



- ✓ Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment.
- ✓ Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment.
- ✓ Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.

Durée et dates de la formation



Du **03/03/2025** au **27/02/2026**

Rythme : 1 semaine en formation / 3 semaines en entreprise.

Public



Cette formation est destinée à toute personne, homme ou femme, en bonne condition physique, autonome et polyvalente.

Les candidats doivent être capables de travailler seul ou en équipe, et de s'adapter à des horaires variés.

Prérequis

Aucun prérequis. L'expérience pratique est un plus, mais pas obligatoire.

Formation exclusivement en contrat d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation)
Dispositif 100% financé et rémunéré (cf. tableau ci-dessous).



Âge	- 21 ans	21 à 25 ans	+26 ans
Apprentissage	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
Professionnalisation	55% du SMIC	70% du SMIC	100% du SMIC



Formation accessible aux personnes en situation de handicap



Pour plus d'informations
consultez
www.upvfd.fr

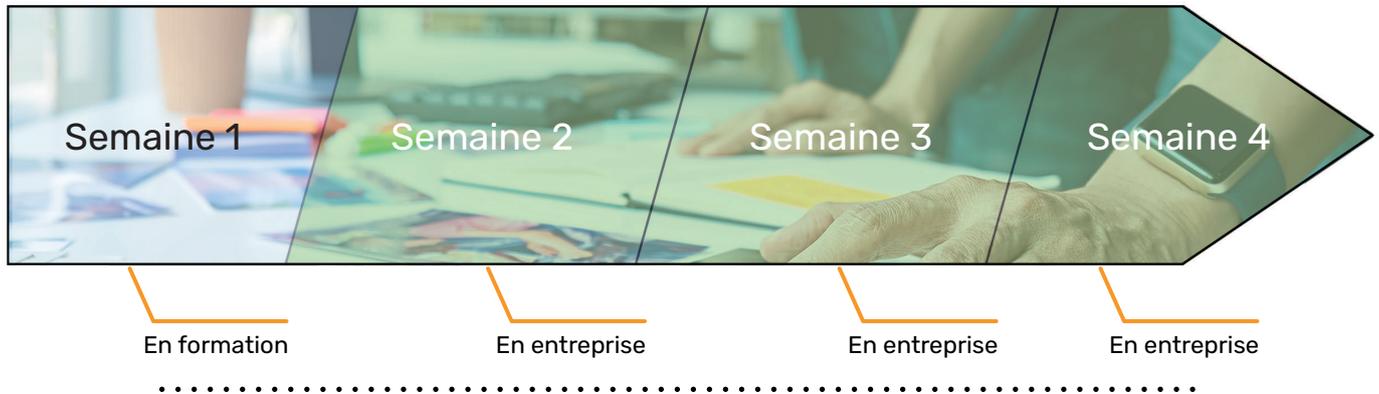
INFOS ET CONTACT

upvfd@upv.org
04 83 69 19 09

Sarah SAADALLAH
06 65 64 77 21
s.saadallah@upv.org

Adrien JEGOU
07 61 98 48 15
a.jegou@upv.org

RUBAN PRÉVISIONNEL D'ALTERNANCE



Dates clés

Dates des réunions d'informations collectives

Tous les lundis à 14h jusqu'au 17/02/2025.

Merci de vous munir d'un CV et d'une lettre de motivation.

Adresse : Avenue François Arago, Campus de la Grande Tourrache, 83130 La Garde



Conditions

Conditions d'accès à la formation

- Participer à une réunion d'information collective et fournir une lettre de motivation et un CV.
- Effectuer un entretien de sélection du CFA.
- Effectuer un entretien de recrutement

Les compétences Titre Professionnel AMB



Réaliser des travaux d'amélioration et d'entretien sur les aménagements intérieurs.



Poser et rénover des revêtements de sols et de murs.



Installer et entretenir des équipements sanitaires.



Diagnostiquer et réparer les installations électriques.



Assurer la maintenance préventive des équipements techniques.



Effectuer des diagnostics et des réparations rapides sur les systèmes thermiques et sanitaires.

Les débouchés

Agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux

Agent de maintenance multi techniques immobilières

Agent polyvalent d'entretien

Agent polyvalent du service de maintenance